

13 MAI 2021

COMPANY LOGO



UNSA-FLASH

// Bulletin d'information pour les agents du SDIS 33 //

N°20

La Direction de l'établissement a répondu favorablement à la sollicitation de l'Entente Syndicale en invitant les partenaires sociaux à une réunion sur les Lignes Directrices de Gestion ce 12 mai 2021.

Cette concertation intervient peu de temps après le dernier tour de promotion des SOG, qui a généré beaucoup d'incompréhensions pour les agents non retenus.

Cette rencontre fut l'occasion pour l'UNSA-SDIS33 de proposer des solutions afin de ne plus voir nos collègues subir les mêmes écueils que ceux vécus lors de ce tour de promotion de CATE/SOG.

L'UNSA-SDIS33 a notamment réaffirmé :

- ❌ L'abandon de la grille de cotation unique pour la mobilité et la promotion, au profit d'une grille spécifique à la promotion où seuls les critères de la valeur professionnelle et le profil de l'agent devront être pris en compte
- ❌ La valeur professionnelle doit être évaluée au travers de critères observables et quantifiables afin de réduire au maximum la subjectivité
- ❌ L'ancienneté doit être considérée comme un critère prépondérant
- ❌ Les organisations syndicales représentatives doivent être destinataires des tableaux de synthèse des candidatures afin de pouvoir expliquer aux agents les choix de l'établissement
- ❌ Proposer deux tours de mobilité par an au lieu d'un seul
- ❌ Que le cas des quelques agents gravement lésés par leur ancienneté ou leur spécialité sur ce tour de promotion SOG puisse être réétudié cette année

Nous remercions la Direction de l'établissement d'avoir été à l'écoute de nos propositions et saluons également l'esprit collaboratif des autres organisations syndicales présentes aujourd'hui, qui a permis à cette réunion de se dérouler dans un climat constructif avec comme seul objectif, celui de servir l'intérêt collectif.